



Communiqué de presse

INTERIALE crée la mutuelle « Prévention plurielle »



Pour accélérer, intensifier le déploiement de sa politique de prévention, et construire une nouvelle vision de la prévention, INTERIALE crée « Prévention plurielle », une mutuelle régie par le livre III du Code de la mutualité. Un acte fondateur qui incarne la volonté d'INTERIALE de prendre une part active à la transformation du monde de la santé et de contribuer à l'émergence d'un modèle social

Paris, le 05 janvier 2021

La prévention est, depuis toujours, ancrée dans l'ADN de la mutuelle INTERIALE. Parce qu'il vaut mieux prévenir que guérir, l'engagement mutualiste d'INTERIALE ne saurait se limiter au remboursement de soins.

La mutuelle a toujours accordé une place majeure aux politiques de prévention, visant à la préservation du capital santé des agents de la fonction publique, mais aussi au soutien des malades et à l'accompagnement des aidants.

Chaque année, la mutuelle INTÉRIALE construit et déploie des dispositifs de prévention, en lien notamment avec les employeurs publics, au plus près des besoins des agents, sur des thématiques diverses : prévention des troubles musculosquelettiques, gestion du stress, alimentation, dépistages du diabète, du cholestérol et de l'hypertension artérielle, sécurité routière... Ces actions viennent compléter l'expertise, acquise par la mutuelle, grâce aux différents baromètres menés chaque année.

L'Assemblée générale de la mutuelle INTERIALE, sous l'impulsion conjointe de son Président Gilles Bachelier et sa Directrice Générale Martine Carlu ont souhaité renforcer encore cette dynamique et inscrire l'innovation au cœur de la stratégie de la mutuelle. C'est ce que consacre Prévention plurielle, mutuelle régie par le livre III du Code de la mutualité et membre de l'UGM INTERIALE.

Le premier conseil d'administration de Prévention Plurielle a élu à l'unanimité madame Véronique Fahrner au poste de Présidente, et a nommé Martine Carlu au titre de Directrice Générale

Verbatim Gilles Bachelier : « Le 30 novembre 2020, l'Assemblée générale d'INTERIALE a souhaité s'engager pour prendre une part active à la transformation du monde de la santé et de contribuer à l'émergence d'un modèle social profondément humain. En créant Prévention Plurielle, mutuelle affinitaire régie par le Livre III du Code de la mutualité, et en confiant la présidence à Véronique Fahrner, INTERIALE se dote d'une structure à même de concevoir des solutions innovantes d'accompagnement santé de ses adhérents, et plus largement des agents publics et de leurs familles. »

Dans un contexte de crise sanitaire qui a souligné, si besoin était, l'importance et la pertinence de la prévention pour rester en bonne santé, INTERIALE a souhaité affirmer son rôle de partenaire santé de ses adhérents et se doter des moyens lui permettant de développer progressivement une gamme de services adaptés aux situations de vie des agents de la fonction publique.

Verbatim Martine Carlu : « Prévention plurielle, de par son nom, incarne la diversité des formes de prévention, la pluralité des actions et dispositifs pouvant être déployés ; une prévention adaptée à tous les âges de la vie, à la diversité des populations couvertes, dans toutes les sphères de leur vie, personnelle ou professionnelle ; pour permettre aux agents d'être responsable de leur capital santé, pour mieux vivre leur métier. »

La mutuelle INTERIALE entend ainsi, avec Prévention plurielle, donner un nouvel élan à son approche de prévention pour travailler des thématiques nouvelles telles que la santé mentale, la prise en charge des pathologies lourdes, l'éducation à la santé...

La mutuelle amorce depuis quelques mois déjà une transformation en profondeur pour repositionner ses métiers et dissocier les activités d'accompagnement et de services des activités assurancielles liées à l'offre de santé et prévoyance.

Prévention plurielle doit permettre de prendre une part active à la transformation du monde de la santé et de contribuer à l'émergence d'un modèle social profondément humain.

Contact presse : presse.interiale@interiale.fr

La mutuelle INTERIALE :

Créée en 2008 par et pour des agents du service public, la mutuelle INTÉRIALE agit dans le seul intérêt de ses adhérents, dont ils sont à la fois les bénéficiaires et les propriétaires. INTÉRIALE leur permet de se regrouper pour s'assurer mutuellement contre les risques, en santé comme en prévoyance.

En s'engageant, comme ses adhérents pour autrui, elle contribue au bien de tous, participant ainsi d'une société plus collective, plus solidaire.

- 1ère mutuelle du ministère de l'Intérieur, présente sur 7 ministères et + de 1000 collectivités territoriales
- 453 930 personnes protégées
- 415 collaborateurs
- 48 agences
- 25 administrateurs, 250 délégués et + 1000 bénévoles